

COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2022/01/13-05

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 13 janvier 2022, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Lionel NICOD, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille université,

Vu la délibération n° 2021/10/07-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix Marseille Université, portant approbation de l'appel à projet du Fonds d'Intervention pédagogique – campagne 2022,

Vu les arrêtés de proclamation des résultats des élections à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire d'Aix-Marseille Université en date du 26 novembre 2021,

DÉCIDE :

OBJET : désignation nominative des membres étudiants élus de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante appelés à siéger au sein de la Commission ad hoc Fonds d'Intervention Pédagogique (FIP)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la désignation de :

- M. Quentin ARNAUD,
- M. Ari SAMAK.

Cette délibération est adoptée par 26 voix pour et 3 abstentions.

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 39

Quorum : 20

Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 13 janvier 2022



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université